



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grenelle des violences conjugales

Question au Gouvernement n° 2131

Texte de la question

GRENELLE DES VIOLENCES CONJUGALES

M. le président. La parole est à Mme Fiona Lazaar.

Mme Fiona Lazaar. Soixante et onze, soixante-douze, soixante-treize, soixante-quatorze, soixante-quinze... Madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, quand parviendrons-nous à arrêter ce décompte morbide ? Soixante-quinze femmes ont été victimes de féminicide depuis le 1er janvier. C'est un chiffre insupportable : en France, en 2019 encore, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon.

Ne minimisons surtout pas les efforts importants engagés depuis deux ans : nous avons adopté une loi contre les violences sexistes et sexuelles ; nous avons alloué de nouveaux moyens au dispositif téléphone grave danger ; nous avons renforcé l'accueil au numéro d'urgence 3919 ; nous avons créé une plateforme de signalement en ligne disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

Mme Huguette Bello. Ce n'est pas suffisant.

Mme Fiona Lazaar. Si de telles avancées sont importantes, ce nombre, soixante-quinze féminicides, commande une grande humilité collective et une action plus forte encore. Si le fléau ne date pas d'hier, nous devons maintenant déclarer l'état d'urgence : des femmes de tout âge, de toutes origines, de tout milieu social, de métropole comme des outre-mer, continuent de mourir. Parfois, elles ont crié au secours, elles ont déposé plainte ; nous devons comprendre les dysfonctionnements et y remédier.

Des mesures concrètes sont déjà sur la table, et je me réjouis de celles annoncées par la garde des sceaux, notamment la généralisation du bracelet antirapprochement : c'est un dispositif en faveur duquel nous militons ardemment, depuis plusieurs mois, dans le Val-d'Oise.

Vous avez également annoncé un Grenelle des violences conjugales. La parole des femmes et des associations doit y être centrale pour en dégager une action d'ampleur. Je sais que c'est votre ambition, et vous pourrez compter sur le soutien total de la majorité.

Alors que nos concitoyens attendent des réponses fortes, pourriez-vous, madame la secrétaire d'État, nous préciser les contours de ce Grenelle et les ambitions concrètes du Gouvernement pour en finir avec le fléau des féminicides ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations*. Je vous remercie pour votre question, madame Lazaar. Je partage évidemment votre ambition, qui, je pense, est celle de la nation tout entière. C'est pourquoi la mobilisation doit désormais être nationale.

Pour lutter contre les violences conjugales et les féminicides, le Gouvernement fait, depuis deux ans, tout ce qui est en son pouvoir, vous l'avez rappelé. Mais il ne pourra pas tout, tout seul. C'est pourquoi nous organiserons le Grenelle des violences conjugales : afin de mettre autour de la table toutes les parties prenantes.

J'étais ce matin, pendant plus de deux heures, avec la totalité des associations françaises qui accueillent des femmes victimes de violences conjugales : toutes m'ont assurée de leur soutien à ce Grenelle et de leur participation active, et elles ont d'ores et déjà formulé de nombreuses propositions.

Ce Grenelle se tiendra à Matignon et sera conclu par le Premier ministre, Édouard Philippe. Il impliquera l'ensemble des ministres concernés mais aussi les associations, les représentants des victimes et des familles de victimes, les services de justice, de police et de gendarmerie, les services de santé, les administrations centrales et déconcentrées pour travailler sur les disparités territoriales. Nous examinerons ensemble les dysfonctionnements parce que le delta est trop grand entre la politique impulsée par le Gouvernement et la réalité que l'on trouve parfois sur le terrain. C'est ce que j'ai fait après plusieurs féminicides récents, en réunissant toutes les parties prenantes au ministère afin de construire ensemble des politiques publiques.

Ce Grenelle s'achèvera le 25 novembre, jour mondial de lutte contre les violences envers les femmes. Il sera accompagné d'une journée de mobilisation nationale autour du numéro 3919 – c'est pourquoi il sera lancé le 3 septembre 2019. Plusieurs personnalités s'engageront, et plusieurs groupes de télévision ont déjà donné leur accord pour un partenariat afin de diffuser le plus largement possible ce numéro et d'y sensibiliser chacun.

Mme Huguette Bello. Les moyens manquent !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*. Bien évidemment, des moyens supplémentaires seront accordés pour mener ces politiques publiques nouvelles. J'ai d'ores et déjà annoncé ce matin à la Fédération nationale solidarité femmes que nous lui demanderons d'estimer les besoins supplémentaires engendrés par cette campagne, afin de dégager les subventions nécessaires ainsi que les places d'hébergement en urgence cet été, sans même attendre le Grenelle. Ce sont des actes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fiona Lazaar](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2131

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2019](#)